



CTM du 21 février 2019

Déclaration de FORCE OUVRIERE

Les bonnes nouvelles, allons les chercher !

Madame la présidente,
Mesdames, messieurs,
Chers camarades,

A l'entame d'une nouvelle page de l'histoire du comité technique des ministères de l'Écologie, des Transports, de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, **nous tenons tout d'abord un constat que personne ne pourra contredire : Oui, les agents ont répondu « Présents ! » le 6 décembre 2018 en participant massivement (73,5%) aux élections** pour renouveler la présente instance, et ce en dépit des différentes péripéties pratiques ayant émaillé le processus électoral. Ce chiffre de participation monte même à 82 % en DDI. Alors **Oui**, ils ont tenu à témoigner à cette occasion de **leur attachement aux instances de dialogue social pour la défense de leurs intérêts**, aujourd'hui menacées par les projets du gouvernement, et ont démontré que **le vote « physique » restait la solution la plus pertinente**. Alors **Oui**, les ministres que vous représentez ici auront devant eux **des interlocuteurs élus dont ils ne pourront remettre en cause la représentativité** en dépit du dénigrement opéré par le gouvernement envers les organisations syndicales !

Dans ce contexte, nous ne saurions tolérer **que le fonctionnement des instances de dialogue social soit dégradé**. Nous avons dû batailler en amont de la réunion initialement programmée le 12 février pour rétablir des conditions minimales acceptables (9 points dont certains décomposés en 4 items prévus initialement sur une demi-journée), nous avons dû ferrailler pour faire inscrire des points fondamentaux mis de côté. Le 12 février justement, les représentants CGT, FO et FSU de cette instance ont pesé pour défendre les droits de tous les représentants en CAP des SACDD, et plus largement de tous les représentants en CAP. A ce propos, les représentants de l'administration doivent être exemplaires et respectueux de leurs interlocuteurs représentants du personnel même et surtout lorsqu'ils portent pacifiquement au travers de leur action le respect des droits. Et si le CTM n'a pu se tenir le 12 février, c'est bien parce que votre administration a joué en amont le jeu de la provocation en assumant que « supprimer les droits des suppléants, c'était pour permettre aux agents d'être plus présents dans leurs services ». Nous attendions de

vosre part un recadrage et des ouvertures, nous ne les avons pas eues. En conséquence, nous ne pouvions siéger dans ces conditions sans connaître l'issue des négociations contraintes avec les représentants en CAP.

Pour ce qui est du règlement intérieur de la CAP des SACDD, un compromis a pu être trouvé et nous nous en félicitons. Il n'aurait pas été de la même nature sans notre action ! Nous attendons bien entendu que l'administration applique les mêmes ouvertures pour l'ensemble des CAP.

Pour ce qui est du fonctionnement du CTM nous espérons que nous n'aurons pas à batailler lors de l'examen du projet de règlement intérieur **pour combattre toute tentative de recul par rapport aux acquis des pratiques précédentes.**

Les électeurs ont aussi répondu en nombre « **Présents !** » pour apporter leur confiance à FORCE OUVRIERE, lui permettant **de conserver 4 sièges au CTM** en confortant ou développant son implantation dans la plupart des services et établissements de nos ministères, et **de rester la première organisation au sein des DDI et de la Fonction Publique de l'Etat.** Alors **Oui**, FORCE OUVRIERE répondra « **Présent !** » dans les 4 prochaines années pour résister aujourd'hui, pour revendiquer toujours, et pour reconquérir demain ! Pour que le rouleau compresseur CAP 2022 ne soit au final qu'un mouvement de balancier que l'histoire rangera dans la rubrique « excès que la raison a pu éteindre » . **Oui** l'engagement de nos représentants à tous les étages sera aussi de maintenir un lien de solidarité dans tous les services, pour qu'aucun agent ne soit abandonné à son sort face à la violence des réformes.

De ce point de vue, ce début d'année laisse planer quelques indices quant à la teneur des nuages au dessus de la Fonction Publique en général, de nos ministères en particulier.

Parlons tout d'abord du contexte social général, et du grand débat initié par le président de la République en réponse à la grogne sociale ambiante.

Utilisant l'expression du malaise social qu'il a lui même initié, le gouvernement conduit au travers du « Grand débat » **une opération de jaunissement des mesures d'Action Publique 2022.**

Pour participer à ce « Grand débat », **il faut accepter de dresser une liste de missions de services publics à supprimer** sur l'autel de la rigueur budgétaire, et **il faut s'abstenir de parler de justice fiscale** alors que la fracture économique entre revenu du travail et rentes du capital se creuse.

Ouvrir cette boîte de pandore, c'est miser sur la difficulté du bénéficiaire du service public républicain à mesurer ce qu'il perdrait **à la suppression de telle ou telle mission dont les effets ne sont palpables pour lui qu'à moyen terme**, ou lorsqu'il est confronté à un besoin conjoncturel mais grave ou urgent !

Au même titre que l'assuré social en bonne santé ne mesure pas forcément l'utilité d'un système collectif et solidaire, **l'usager de la route mesure-t-il par exemple l'importance de conserver un service public national d'exploitation de la route financé par la solidarité nationale ? FO s'oppose en ce sens au**

démantèlement programmé de la DIR Est et exige la présentation du rapport du CGEDD sur l'avenir des DIR !

Sur beaucoup d'autres sujets, laisser le gouvernement dérouler ses projets, c'est accepter de **laisser le citoyen seul face à l'arbitraire local**, c'est accepter de continuer à **détruire les compétences publiques pour prévenir et gérer les crises (climatiques, environnementales, maritimes...)**.

FORCE OUVRIERE n'accepte pas les termes de ce « débat » et refuse de cautionner la casse des services publics et de la Fonction Publique telle que programmée par le gouvernement actuel. **C'est quand le jouet sera cassé qu'on le regrettera, alors qu'il sera trop tard !!**

Pour les agents de nos ministères, il n'y a rien à attendre des annonces présidentielles et du résultat de ce « grand débat », **mais tout à craindre pour la sauvegarde de leur statut, l'amélioration de leur pouvoir d'achat, la sauvegarde de leurs postes, leurs missions et les crédits d'action sociale.**

Oui nos ministères sont lourdement mis à contribution pour l'animation du « grand débat » (2 secrétaires d'État pas moins!), **nous ne pouvons que craindre qu'ils le soient aussi sur les suites qui en découleront...une fois encore !** En la matière nous exigeons ici la transparence sur les budgets et effectifs 2019.

Enfin, nous ne pouvons conclure sur les méfaits de la politique actuellement menée sans pointer le projet de loi « Transformation de la Fonction Publique » qui fait disparaître des droits aux agents publics en les « déprotégeant », qui supprime toute logique collective au profit de l'atomisation en vidant de leurs rôles les CAP, qui précarise et fait voler en éclat le statut général de la Fonction publique, qui porte atteinte à la santé des personnels en supprimant les CHSCT...

Avant d'entrer dans le vif des (très) nombreux sujets inscrits à l'ordre du jour de ce CTM, cherchons ensemble une bonne nouvelle que vous pourriez annoncer, madame la présidente, aux agents de nos ministères au travers de l'actualité de ce début d'année

Proposition 1 : « le « grand » débat va accoucher d'une reconnaissance de la valeur du service public »

→ Indice : pour y participer, il faut d'abord accepter de donner une liste de missions à supprimer et s'interdire de s'exprimer sur la justice fiscale...pas étonnant que cela commence à tourner au « fonctionnaire bashing »

Proposition 2 : « les ministres de Rugy et Gourault ont pris conscience de votre engagement sans faille pour porter leurs politiques, et ont obtenu de Bercy des mesures catégorielles comme dans d'autres ministères fin 2018 »

→ Indice : aucune réponse à la demande de FO de versement d'une prime exceptionnelle, voire même aucune expression du ministre d'État quand un de nos collègues décède dans l'exercice de ses missions

Proposition 3 : « ces mêmes ministres ont obtenu de haute lutte les arbitrages sur l'organisation de l'État territorial, permettant de consolider la chaîne de portage de leurs politiques au plus près du terrain »

→ Indice : le ministre de l'Intérieur se félicitait devant les Préfets le 17 janvier d'avoir tordu le bras à tous les autres ministères dans le seul objectif de renforcer le réseau des préfectures et des sous-préfectures (transfert des SG des DDT en préfecture et des emplois de direction à l'intérieur, prise en main des politiques environnementales, captation du pilotage de l'ANCT, attaque sur l'autorité des DREAL)

Proposition 4 : « Consciente d'être au sein de ministères les plus maltraités en matière d'effectifs dans les dernières lois de finances, notre administration optimise sa gestion pour en limiter les effets. »

→ Indice : une nouvelle fois mauvais élève de la classe interministérielle, l'incapacité du MTES à pourvoir ses postes vacants fin 2018 le soumettrait à une sanction de Bercy...

Proposition 5 : « Frappé par une révélation, le gouvernement abandonne son projet de transfert partiel de la DIR Est à la future collectivité Alsace et met sur la table la solution de la mise à disposition. »

→ Indice : la seule option présentée au CT de la DIR Est est le transfert des personnels...circulez il n'y a rien à voir !

Proposition 6 : « Le ministre de Rugy réalise que la préservation et la reconquête de la biodiversité ne pourra pas se faire avec des opérations de communications et des mensonges sur les emplois, il sera donc prévu en loi de finances une augmentation des effectifs et une revalorisation catégorielle pour reconnaître l'investissement des agents »

→ Indice : un sous-point noyé dans un point d'information !

Vous l'aurez compris, puisque nous ne sommes pas tombés de la dernière neige, **nous savons que les bonnes nouvelles, il faut savoir aller les chercher !** Ce que FO a fait à Matignon le 7 février en prenant ses responsabilités, ce que FO fera à l'occasion d'une mobilisation interprofessionnelle le 19 mars prochain, ce que FO fait aujourd'hui en proposant l'adoption de la résolution suivante :

A l'image de ce qui a été fait pour d'autres agents publics et salariés du secteur privé,
les représentants des personnels au sein du CTM des MTES/MCTRCT exigent de leurs ministres la mise en place d'une prime exceptionnelle de 1000 euros pour toutes et tous, en conformité avec les engagements présidentiels pour améliorer le pouvoir d'achat des Français.

Cela n'enlève rien à la demande de revalorisation de la valeur du point d'indice.

Je vous remercie.